



Communiqué de presse
1^{er} décembre 2011

LABELLISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Près de 80% de réussite !

L'ADEME et Eco-Emballages dévoilent la liste des 68 collectivités lauréates



A l'occasion du Salon Pollutec à Paris-Nord Villepinte, l'ADEME et Eco-Emballages dévoilent la liste des 68 collectivités qui obtiennent en 2011 le label QualiTri et/ou le label QualiPlus. Ces résultats confirment la tendance à la hausse de la qualité des dossiers présentés, avec un taux de réussite de près de 80%. En témoigne la hausse du nombre de collectivités labellisées QualiPlus, le plus haut niveau d'exigence du label, qui sont aujourd'hui 19 à en bénéficier.

La qualité des dossiers étudiés cette année témoigne d'une exigence renforcée chez les collectivités. Entre 2007 et 2011, les labels QualiTri et QualiPlus ont ainsi été attribués à 217 collectivités ayant décidé d'adopter une démarche de qualité pour leur service de collecte.

→ Deux labels pour une démarche qualité

L'ADEME et Eco-Emballages ont mis en place les labels QualiTri et QualiPlus pour améliorer la qualité globale des services de collecte avec pour objectifs :

- promouvoir la démarche d'optimisation du service de collecte
- renforcer l'animation locale
- capitaliser sur les expériences et recueillir les bonnes pratiques

Ces deux labels, qui s'inscrivent dans les objectifs du Grenelle de l'environnement, incitent les collectivités à atteindre de meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et introduisent l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte.

La labellisation est une démarche volontaire proposée aux collectivités locales de plus de 10 000 habitants ayant la compétence "collecte".

Les chiffres clés de cette cinquième édition 2011 :

- 86 collectivités ont déposé un dossier de candidature
- 71 d'entre elles ont fait l'objet d'un audit sur site
- 68 ont été sélectionnées par le Comité National de Labellisation pour recevoir un label :
 - 49 collectivités se voient décerner le label QualiTri
 - 19 collectivités reçoivent le label QualiPlus, dont 15 obtiennent directement les 2 labels

L'année 2011 est une année sans précédent en ce qui concerne la qualité des dossiers : près de 80% de réussite, en hausse constante depuis 2007. Ces résultats témoignent de la connaissance de plus en plus précise par les collectivités des critères exigés pour l'attribution des labels, confirmant leur souci croissant de répondre au mieux à une démarche de qualité pour leur service de collecte.

Depuis 2007, 315 collectivités ont postulé aux labels. 217 d'entre elles ont obtenu un label (173 QualiTri et 44 QualiPlus) sur un total d'environ 1 200 collectivités de plus de 10 000 hab. compétentes en matière de collecte.

→ De QualiTri à QualiPlus : un niveau d'exigences croissant

Les critères de sélection du label QualiTri sont regroupés autour de 4 axes représentatifs de la qualité :

- Service : satisfaire les usagers par l'information (rapport annuel, communication de proximité...)
- Economie : connaître et maîtriser les coûts de gestion (étude des coûts, suivi des tournées...)
- Environnement : améliorer les performances et limiter les impacts (taux de valorisation des déchets, évaluation de la consommation de carburant, collecte des déchets dangereux...)
- Social : améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel

Le label QualiPlus comporte des critères plus exigeants sur la valorisation des déchets, l'analyse des causes des accidents du travail et la présence sur le terrain d'agents de communication de proximité pour encourager et aider le trieur.

Il s'agit ainsi d'une réelle progression entre les deux niveaux de label, qui suppose des efforts importants de la part des collectivités locales. Ces deux niveaux s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

→ La démarche de labellisation

L'ensemble de la démarche de labellisation - depuis la validation des critères jusqu'au choix des collectivités lauréates - a été mené dans le cadre du **Comité National de Labellisation**, composé de l'ADEME, d'Eco-Emballages, d'Amorce, du Cercle national du recyclage, de l'Association des Maires de France, de l'Assemblée des Communautés de France et de la Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement et d'une collectivité labellisée QualiPlus en 2010, le SIOM de la Vallée de Chevreuse (91 et 78).

En savoir plus ?

Les fiches bonnes pratiques des collectivités labellisées sont consultables sur le site : www.ecoemballages.fr/labellisation

→ Témoignages

Le SIETREM de Lagny (77) – Labellisé QualiTri en 2011

Situé au nord-ouest du département de la Seine et Marne, le SIETREM - Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des RESIDUS MÉNAGERS – créé en 1962, a pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers de ses 30 communes adhérentes.

Le SIETREM s'est fixé les objectifs ambitieux de collecter, traiter et valoriser les 143 780 tonnes de déchets ménagers produits annuellement par ses 276 846 habitants dans le respect d'une politique de développement durable et d'une gestion rigoureuse.

Ainsi, le SIETREM de Lagny n'a cessé de développer une politique volontariste dans le domaine de la gestion des déchets tout en maîtrisant ses coûts. Aujourd'hui, il voit ses efforts salués par le renouvellement du label QualiTri : une reconnaissance nationale de la qualité de son service de collecte des déchets.

La Communauté d'Agglomération CAP Atlantique (44) – Labellisée QualiPlus en 2011

Depuis la création de Cap Atlantique en janvier 2003, le service déchets a travaillé sur une remise à plat et une harmonisation des prestations proposées aux usagers: refonte des tournées de collecte par ses schémas Directeurs de collecte et de traitement avec révision des fréquences de collecte, conteneurisation de tous les usagers, systématisation du tri des emballages et journaux-magazines en porte-à-porte avec élargissement aux bâtiments collectifs ; développement du compostage individuel ; travaux d'insertion paysagère du parc apport volontaire ; mise en place de la comptabilité analytique, travail de mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels.

La présentation du dossier de labellisation permet ainsi d'évaluer les actions réalisées sur ces 8 dernières années selon des critères communs à d'autres collectivités et d'appréhender les pistes d'améliorations.

QualiTri et QualiPlus, attribués pour 3 ans, **ne sont pas des certifications.**

Edition 2012

L'ADEME et Eco-Emballages communiqueront en début d'année auprès des collectivités locales concernées.



Les collectivités lauréates des labels collecte QualiTri 2011

Les 49 collectivités pourront apposer le logo collecte QualiTri sur l'ensemble de leur documentation et de leurs outils de communication.

| Département | Collectivités lauréates collecte QualiTri |
|-------------|--|
| 10 | SIEDMTO |
| 14 | SIDOM Creully |
| 14 | SMICTOM de la Bruyère |
| 16 | CALITOM |
| 18 | SMIRTOM du Saint Amandois |
| 21 | Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud |
| 21 | Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges |
| 31 | Communauté de Communes Axe Sud |
| 31 | SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet |
| 32 | Commune d'Auch |
| 34 | SICTOM de Pézenas-Agde |
| 34 | Thau Agglo |
| 36 | SYMCTOM |
| 38 | SICTOM du Guiers |
| 42 | Communauté d'Agglomération Loire Forez |
| 44 | Communauté de Communes de la Région de Blain |
| 47 | Communauté d'Agglomération d'Agen |
| 47 | Val de Garonne Agglomération |
| 49 | SMICTOM de la Vallée de l'Authion |
| 51 | Reims Métropole |
| 54 | Communauté Urbaine du Grand Nancy |
| 56 | Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient |
| 58 | Communauté de Communes du Pays Charitois |
| 60 | Communauté de Communes du Pays de Valois |
| 61 | Communauté Urbaine d'Alençon |
| 62 | Communauté d'Agglomération de l'Artois |
| 64 | Syndicat Mixte Bizi Garbia |
| 69 | Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône |
| 70 | Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul |
| 71 | Communauté Urbaine Creusot Montceau |
| 74 | Commune de Thonon-les-Bains |
| 76 | Communauté de Communes de Fécamp |
| 77 | Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien |
| 77 | Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq |
| 77 | SIETREM de Lagny |
| 77 | SMICTOM de la Région de Coulommiers |
| 78 | Commune de Montigny-le-Bretonneux |
| 79 | SICTOM de Coulonges-Champdeniers |
| 80 | Communauté d'Agglomération Amiens Métropole |
| 81 | Communauté de Communes du Sor et de l'Agoût |
| 81 | Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet |
| 81 | SICTOM de la Région de Lavour |
| 83 | SIVED Centre Ouest Var |
| 85 | SYCODEM Sud Vendée |
| 86 | Communauté de Communes Vonne et Clain |
| 92 | Commune de Bois-Colombes |
| 94 | Commune de Joinville-le-Pont |
| 94 | Commune de Villiers-sur-Marne |
| 95 | Syndicat TRI-ACTION |



Les collectivités lauréates des labels collecte QualiPlus 2011

En 2011, ce sont 19 nouvelles collectivités qui peuvent apposer le logo collecte QualiPlus sur l'ensemble de leur documentation et de leurs outils de communication.

| Département | Collectivités lauréates des labels collecte QualiPlus |
|-------------|---|
| 31 | Communauté d'Agglomération du Muretain |
| 31 | SICOVAL |
| 38 | SIVOM de l'Agglomération de Pont de Chéruy |
| 38 | Syndicat Mixte Nord Dauphiné |
| 38 | Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole |
| 41 | SICTOM de Montoire-La Chartre |
| 41 | SMIEEOM Val de Cher |
| 44 | Cap Atlantique |
| 51 | Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne |
| 59 | Communauté Urbaine de Dunkerque |
| 63 | Syndicat du Bois de l'Aumône |
| 67 | SMICTOM d'Alsace Centrale |
| 69 | Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais |
| 70 | SICTOM du Val de Saône |
| 74 | Communauté d'Agglomération d'Annecy |
| 76 | Communauté d'Agglomération Havraise |
| 79 | Syndicat Mixte du Pays Thouarsais |
| 82 | Grand Montauban Communauté d'Agglomération |
| 97 | Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion |

A propos d'Eco-Emballages

Entreprise privée dotée d'une mission d'intérêt général, agréée par l'Etat, Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages.

Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 64% des emballages ménagers sont recyclés en France. Le citoyen est l'acteur clé du dispositif à travers son geste de tri et sa consommation.

Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

Le Point Vert est une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages.

www.ecoemballages.fr

A propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr .

Contacts presse Eco-Emballages :

RPCA – Cathy Bubbe & Claire Lerisson

Tél : 01 42 30 81 00

c.bubbe@rpca.fr / c.lerisson@rpca.fr

Contacts presse ADEME :

GolinHarris - Coralie Ménard & Cécile Lardillon

Tél : 01 40 41 55 01

servicedepresseademe@golinharris.com